



Veille économique et financière BENELUX – Jan-Fév 2021

La propagation rapide du variant britannique conduit les autorités des pays du BENELUX à poursuivre les mesures de confinement et à affiner leur stratégie de vaccination dans un contexte d'approvisionnement des vaccins tendu à l'échelle européenne.

Selon les dernières prévisions économiques de la commission européenne, l'économie de la zone euro devrait connaître une croissance de 3,8 % tant en 2021 qu'en 2022. Les économies de la zone euro et de l'UE devraient retrouver leurs niveaux de production d'avant crise plus tôt que ne le prévoyaient les prévisions économiques de septembre dernier, principalement grâce à une dynamique de croissance plus vigoureuse qu'anticipé pour le second semestre 2021 et l'année 2022.

Pour le BENELUX, les prévisions de croissance en 2021 sont ajustées à la baisse notamment en raison des mesures de confinement plus strictes fin 2020 qui auront un effet sur la reprise des secteurs les plus touchés. La commission européenne anticipe ainsi une croissance 2021 de 1,8% pour les Pays-Bas (contre 2,2% dans les prévisions de septembre dernier) ; 3,9% pour la Belgique (4,1%) et 3,2% pour le Luxembourg (3,9%).

POINT IMPACT COVID-19

Pays-Bas : Les Pays-Bas connaissent une légère baisse des contaminations mais s'inquiètent de la propagation des différents variants du virus, 2/3 des nouvelles contaminations dues au variant britannique notamment. Ainsi, le gouvernement a indiqué début février qu'il était encore trop tôt pour relâcher la pression et a annoncé la prolongation du confinement strict et du couvre-feu jusqu'au 3 mars. Certains assouplissements ont été actés (ouverture des écoles primaires le 8 février, et pour les commerces un « Click & Collect » est possible depuis le 10 février). Un renforcement des mesures de soutien à l'économie a également été annoncé avec une nouvelle enveloppe de 7,6 Mds€ ([détails des mesures](#)). Conscient que la crise sociale se fait plus urgente, le gouvernement prépare une stratégie de sortie de confinement pour un « retour à une vie aussi normale que possible » assortie d'une politique de tests rapides à grande échelle d'ici mai/juin 2021. Au 10 février, les Pays-Bas ont vacciné

626 146 personnes, le ministre de la Santé reconnaissant « un démarrage un peu lent et une gestion des stocks plus prudente que dans d'autres pays ». Le gouvernement souhaite augmenter rapidement les stocks de vaccins, espérant à la fin de la première semaine de mars, avoir vacciné environ 2 M de personnes. La première injection du vaccin Pfizer devrait avoir été administrée à environ 1,3 M de personnes. 675 000 doses du vaccin AstraZeneca sont attendues courant février et le même nombre en mars. D'ici le premier trimestre 2022, les Pays-Bas devraient recevoir 84,5 M de doses de vaccin de huit sociétés pharmaceutiques différentes.

Belgique : malgré un quasi-plateau des différents indicateurs est observé en Belgique (hospitalisations journalières en légère hausse de + 3% entre le 4 et le 11 février par rapport à la semaine précédente ; contaminations en baisse de 8% ; taux de reproduction à 1), les autorités restent prudentes face aux variants du coronavirus, consi-

dérés comme une « menace sérieuse ». Des [mesures restrictives](#) ont été prises avec l'interdiction des voyages non essentiels depuis et vers la Belgique jusqu'au 1^{er} avril.

Néanmoins, **certains assouplissements pour les métiers de contact ont été décidés** lors du comité de concertation du 5 février, contre l'avis des experts, avec la réouverture des coiffeurs le 13 février ; des autres métiers non-médicaux de contact le 1^{er} mars, dans le respect de conditions sanitaires strictes.

Le prochain comité de concertation, programmé le 26 février, devrait examiner un plan de sortie pour les secteurs de la culture, du sport, de l'horeca et de la jeunesse.

Le gouvernement et la task-force coronavirus ont mis au point un [planning de vaccination](#) précis, en prenant en compte le nombre et le type de vaccins disponibles, et des catégories de personnes à vacciner prioritairement.

Ainsi, la phase 1B devrait débuter en mars. Elle concernera principalement les personnes âgées de plus de 65 ans ne vivant pas en maison de repos et les 18-64 ans atteints de comorbidités dont la liste est désormais établie.

Avec 341 621 personnes vaccinées au 9 février avec une première dose, soit **3,70 % de la population belge adulte**, la Belgique dispose d'une légère avance sur son calendrier initial. Mais la réduction de livraison annoncée par AstraZeneca devrait à court terme retarder le démarrage d'un certain nombre de vaccinations prévues en février et en mars.

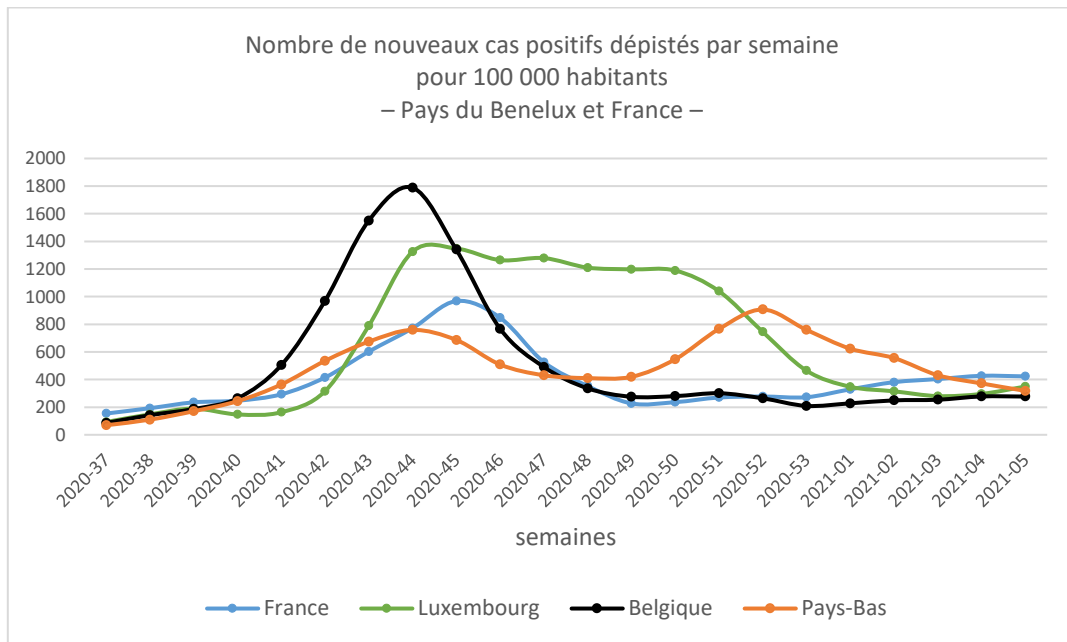
La Belgique a prévu la carte des implantations des **centres de vaccination du « grand public »** avec

l'ouverture prochaine de 54 centres en [Wallonie](#), 10 à [Bxl-Capitale](#) et 94 centres en [Flandre](#).

Luxembourg : Alors que le nombre de nouveaux cas hebdomadaires était en baisse continue depuis la semaine du 7 décembre et que le Premier ministre avait affirmé mi-janvier avoir « brisé » la seconde vague, la situation sanitaire au Luxembourg se dégrade fortement depuis la semaine du 25 janvier (hausse de 18,5% des nouveaux cas, suivie d'une hausse de 14,1% la semaine du 1^{er} février).

Les mesures de confinement partiel (couvre-feu à 23h, fermeture de l'horeca, limitation à deux visiteurs pour un même ménage à son domicile, télétravail fortement recommandé) ont été prolongées jusqu'au 21 février. Le Gouvernement fait face à une contestation croissante du secteur horeca, qui estime que les aides apportées sont insuffisantes. Dans ce contexte, le Gouvernement a annoncé la mise en place d'un revenu de remplacement pour les indépendants dont l'activité est impactée par les mesures sanitaires en vigueur. Le montant devrait être similaire à celui du chômage partiel (80% du revenu plafonné à 2,5 fois le salaire social minimum).

Avec 14 227 personnes ayant reçu au moins une dose de vaccin au 9 février (**soit 2,27% de la population**), la campagne de vaccination du Luxembourg en est à sa première phase, qui cible les professionnels de santé, les personnels des hôpitaux et d'hébergements pour personnes âgées ainsi que les résidents de ces derniers. **Cette première phase concerne indistinctement les résidents et les frontaliers et s'achèvera fin mars.** La seconde phase visera les résidents de plus de 75 ans, puis âgés de 65 à 75 ans.



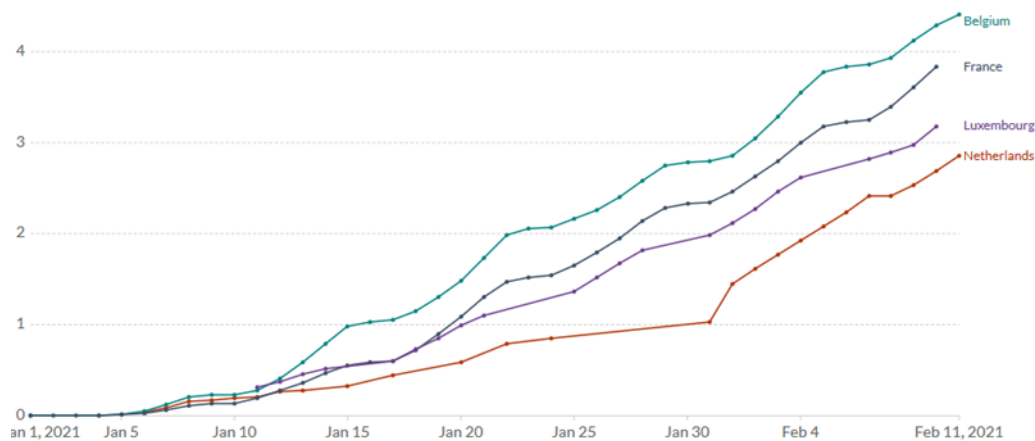
Source : [ECDC](#)

Cumulative COVID-19 vaccination doses administered per 100 people

This is counted as a single dose, and may not equal the total number of people vaccinated, depending on the specific dose regime (e.g. people receive multiple doses).

Our World
in Data

LINEAR LOG



Source: Official data collated by Our World in Data - Last updated 11 February, 08:40 (London time)

CC BY

ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Point Brexit : Les Pays-Bas et la Belgique sont particulièrement exposés au Brexit du fait du poids du Royaume-Uni dans leurs échanges globaux

d'ici à 2030, le coût global du Brexit pour les Pays-Bas pourrait représenter a minima 1,2% du PIB et 0,7% du PIB à court terme, le RU étant le 4ème marché d'exportation pour NL. 265 000 emplois aux Pays-Bas, sont directement liés aux exportations vers le RU. Le transport maritime, la pêche et l'agro-alimentaire sont particulièrement exposés aux effets du Brexit ; le port de Rotterdam concentre 79 % des échanges NL-RU. La Flandre est particulièrement exposée au Brexit du fait (i) de sa façade maritime et portuaire - plus singulièrement le port de Zeebrugge qui représente 45% du trafic maritime total avec le RU et 85% du total des échanges belgo-britanniques ; et (ii) de par sa filière pêche (65 bateaux de pêche, générant quelque 2500 emplois directs et indirects).

Si les autorités belges et néerlandaises, tout comme les commentateurs économiques, ont réagi de manière positive à l'annonce de la conclusion de l'accord sur la relation future, la prudence reste de mise au vu des nombreuses incertitudes.

Les échanges se déroulent pour l'instant dans le calme et sans difficultés dans les grands ports néerlandais et belges, mais le trafic UE/RU observé en janvier est loin des volumes habituels, et l'engorgement des ports britanniques a des répercussions importantes sur l'organisation des flux maritimes. A ce stade, les entreprises européennes sont plutôt bien préparées ; les non-conformités constatées viennent plutôt du côté britannique, notamment s'agissant du contrôle des dispositions phytosanitaires (SPS), qui soulèvent par ailleurs des préoccupations pour l'avenir et sont susceptibles de créer des tensions et des retards.

Coté belge, l'accord sur le Brexit est susceptible d'exacerber les divergences existantes entre la

Flandres et la Wallonie. En effet, la réserve d'ajustement pourrait faire l'objet de désaccords communautaires en Belgique ; l'eurodéputé flamand G. Bourgeois (N-VA) a réclamé publiquement que la Flandre obtienne 85% des montants belges du fonds européen d'ajustement au Brexit, et une compensation pour la perte de débouchés à l'export que représente le retrait britannique des nouveaux accords commerciaux en négociation. Les différentes fédérations patronales, ont accueilli positivement l'accord, réclamant toutefois des aides ciblées aux secteurs les plus touchés, comme l'agroalimentaire. Quant à la filière halieutique flamande, elle s'inquiète d'ores et déjà pour son avenir, et souhaite des éclaircissements rapides sur la répartition future entre les différents pays de l'UE de la réduction des quotas de pêche de 25%. Aux Pays-Bas, les tensions entre pêcheurs français et néerlandais pourraient être ravivées.

C'est surtout dans les prochains mois que les problèmes concrets rencontrés par les entreprises se manifesteront à mesure que les échanges se normaliseront à leurs niveaux habituels entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.

Les principaux points de vigilance seront notamment : la durée de réalisation des formalités administratives et douanières à la frontière, dans les deux sens, le règlement de la TVA à la livraison pour les achats en lignes, l'absence de reconnaissance de certains labels techniques, les surcoûts engendrés par l'application des droits de douanes à certains produits qui ne peuvent être considérés comme originaire du RU, et les coûts de traitement des formalités administratives appliquées par les prestataires de services, les retards liés aux contrôles, notamment SPS.

Pays-Bas : Face aux critiques du parlement sur le manque d'ambition de son fonds de croissance annoncé en septembre 2020, doté à ce stade de 20 Mds € sur 5 ans, le gouvernement a précisé ses objectifs climatiques avec l'introduction d'un

criblage social et environnemental des projets. Le parlement voit également son pouvoir de contrôle renforcé sur la bonne utilisation des fonds alloués. [Une première liste de projets](#) a été soumise à la commission d'experts indépendants pour un montant global de 25,5 Mds€ qui dépassent donc déjà largement les 20 Md€ prévus sur cinq ans. On recense ainsi plusieurs programmes de politiques publiques dans l'enseignement, la recherche et la politique d'inclusion ainsi que dans le domaine de l'innovation avec des programmes d'investissement dans des secteurs d'avenir (quantique, intelligence artificielle, hydrogène). Plusieurs projets d'infrastructures, en attente de financement depuis plusieurs années, ont également été soumis notamment des projets d'extension de l'offre de transports dans les principales régions urbanisées du pays. Il reviendra ainsi au prochain gouvernement, issu des élections législatives de mars 2021, de valider les projets qui seront retenus par la commission indépendante

Belgique : la relance belge se concrétise après l'annonce des projets sélectionnés par le fédéral.

Sommée par la Commission européenne (CE) d'accélérer ses travaux sur sa stratégie de relance, le niveau fédéral vient de procéder à une première sélection de projets concrets. Ce faisant, le plan de re-

lance du pays se précise un peu plus, alors qu'un accord portant sur la répartition entre les différents niveaux de pouvoir des quelques 6 Md€ de subventions européennes allouées à la Belgique avait été annoncé mi-janvier par le Premier ministre Alexander De Croo (Open-VLD, libéraux flamands) et le secrétaire d'Etat à la Relance Thomas Dermine (Parti socialiste). Parmi les 48 projets, figurent notamment le développement du réseau ferroviaire belge, dont la modernisation de la ligne Bruxelles-Luxembourg (365 M€) ; un réseau pour le transport de CO2 et de l'hydrogène (95M€) ; un deuxième parc éolien en mer du Nord (100 M€) ; la numérisation de la Santé (24 M€) et de la Justice (85 M€) ; ainsi que l'investissement dans la recherche et le développement de nouvelles technologies innovantes (165 M€), notamment dans la recherche nucléaire pour des applications médicales (35 M€), ou dans la lutte contre le trafic de drogue dans le port d'Anvers (70M€).

A ce stade, l'ensemble des projets qui sera prochainement présenté par la Belgique à la CE demeure toutefois surévalué de 30% par rapport à l'enveloppe européenne disponible. Ceci doit en effet permettre de laisser une marge de négociations dans les discussions avec la CE, qui serviront à valider la faculté des projets à amorcer la transition écologique et digitale du pays.

Prévisions économiques d'hiver de la Commission européenne¹

	Croissance (%)		Inflation (%)		Chômage (% de la population active)		Déficit public (% PIB)		Dettes (% PIB)	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Belgique	-6,2	3,9	1,8	1,8	5,9	7	-6,8	-4,6	117,7	117,8
Luxembourg	-3,1	3,2	1,7	1,9	6,6	7,1	-5,1	-1,3	25,4	27,3
Pays-Bas	-4,1	1,8	1,4	1,5	4,4	6,4	-6,3	-3,5	60	63,5

¹ Les données pour la croissance et l'inflation sont conformes aux prévisions d'hiver 2021 (mises à jour par la Commission le 12 février) les autres données sont issues des prévisions publiées à l'automne 2020.

ACTUALITÉS SECTORIELLES

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Pays-Bas : Consigne pour les canettes

Un an après l'introduction de la consigne sur les petites bouteilles en plastique qui doit prendre effet le 1^{er} Juillet 2021, la Secrétaire d'État Stientje van Veldhoven a pris la décision d'appliquer de même une **consigne de 15 centimes d'euro sur les canettes à compter du 31 décembre 2022** pour inciter à leur recyclage. Une organisation professionnelle associant les producteurs, la fondation « Nedvang », coordonne la mise en place des consignes sur les bouteilles. La consigne concernera les bouteilles de bière (moins d'1/2 litre : 10 cts, plus d'1/2 litre : 25 cts), les bouteilles en PET (moins d'1/2 litre : 15 cts à partir du 1/7/21 ; plus d'1/2 litre : 25 cts) et les canettes (à partir du 31/12/22 : 15 cts).

TRANSPORTS

Belgique : Fusion des ports d'Anvers et Zeebrugge

Les autorités des ports d'Anvers et de Zeebrugge sont parvenues le 12 février 2021 à un accord en vue de leur fusion au cours de l'année 2021. L'aval de l'autorité de la concurrence est encore requis. L'ambition affirmée par les autorités portuaires est de se constituer en « **port énergétique de l'Europe** » et notamment de devenir le premier port **d'importation d'hydrogène vert**. La nouvelle structure tirera profit des spécificités de chacun (containers pour Anvers, véhicules et Ro-Ro pour Zeebrugge) et de la prédominance commune de la pétrochimie.

Le port d'Anvers-Bruges deviendra le plus grand port à conteneurs (157 Mt) en Europe, devant Rotterdam (153 Mt), et le 13^e port mondial en termes de conteneurs de 20 pieds (13,8 M d'EVP/TEU).

Pays-Bas : Subvention pour utilitaires propres

Le règlement encadrant la subvention permettant aux professionnels de la logistique de renouveler leur flotte de véhicules et acquérir des véhicules propres a été publié. Cette subvention, prévue dans le cadre de l'accord trouvé en octobre 2020 entre l'État, les collectivités, les professionnels de la logistique et les associations environnementales

sur la mise en place de zones zéro-émissions dans plusieurs villes néerlandaises (objectif visé : 30 à 40 villes), s'élèvera à **5 000€ par demande, dans la limite de 10% du prix d'achat du véhicule utilitaire**. Au 9 février 2021, 14 municipalités ont décidé de mettre en place des zones zéro-émissions en 2025. À noter que la subvention est octroyée indépendamment de la mise en place de ces zones. Pour 2021, le budget s'élève à 22 mlns€ et les demandes pourront être effectuées à compter du 15 mars 2021.

ÉNERGIE

Pays-Bas : Économies d'énergies pour PME/TPE

Le ministère de l'Économie et du Climat a mis en place le programme *Duurzaam.Energie.Besparen* (Économiser durablement l'énergie), consistant en un outil en ligne dédié aux PME/TPE sur lequel ces entreprises peuvent consulter les moyens par lesquels ils peuvent réduire leur consommation énergétique et estimer le gain financier à en tirer. <https://www.deb.nl/>

Pays-Bas : Développement du photovoltaïque

La quantité d'électricité produite par les panneaux solaires aux Pays-Bas en 2020 a augmenté de manière significative : avec 2,9 GW supplémentaires, la capacité installée représente désormais plus de 10 GW d'énergie solaire (étude Dutch New Energy Research). En 2020, l'énergie solaire a représenté 6,6 % de la production nette d'électricité aux Pays-Bas, contre 3% en 2018 et 5,4% en 2019. En termes d'emplois, il est estimé que l'industrie solaire emploie 25 000 équivalents-temps-plein, contre 6 000 en 2014. À noter que sur cette période 2014-2020, les subventions gouvernementales pour des projets d'équipements photovoltaïques ont représenté 17,4 Mds€.

TÉLÉCOM

Pays-Bas : Vente T-Mobile

Deutsch Telecom souhaite se séparer de sa filiale néerlandaise T-Mobile NL, 3^e opérateur de téléphonie aux Pays-Bas. D'après la presse, T-Mobile est l'opérateur dont la part de marché a le plus crû ces dernières années : avec 6 M d'abonnés mobile (+50% depuis 2016), il a un poids proche des opérateurs historiques. L'entreprise emploie 1 900 employés et dégage un bénéfice net de 1,9 Md €.

AGENDA

Evènements Business France

 **Salon Greentech2021 (Agriculture-Horticulture)**
Amsterdam 15-17 juin – Pavillon France : laura.coolin@businessfrance.fr

 **French Healthcare Days - Innovation for Health**
Rotterdam 18 mars - 16 avril
edouard.vanderhaas@businessfrance.fr

Autre évènement:

 **World Circular Economy Forum (WCEF) + Climate**
En ligne 15 avril <https://www.sitra.fi/en/events/wcefclimate/>



Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de La Haye.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.

Éditeur :

Service Économique Régional de La Haye
Ambassade de France aux Pays-Bas
Anna Paulownastraat 76, 2518 BJ La Haye
www.nl.ambafrance.org
www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/NL

Responsable de publication : Claire Monné (Chef du SER)

Contributeurs : SE de Bruxelles, SER de La Haye

Date de parution : 15 février 2021

Abonnement/désabonnement : lahaye@dgtresor.gouv.fr